

---

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DU RNCREQ

---

1. **Référence :**
- (i) HQT-3, document 2, page 14
  - (ii) HQT-3, document 3, pages 28 et 29
  - (iii) HQT-3, document 2, page 35

**Préambule :**

À la référence (i), le Transporteur présente un nouvel indice, soit le **Coût total** (dépenses en exploitation et en maintenance et coûts des nouveaux investissements) par rapport à la valeur totale de l'actif. Il précise : « *Ces indicateurs sont utilisés par la firme PA Consulting Group (PA Consulting) dans le cadre des balisages auxquels le Transporteur participe. De l'avis de cette firme, il s'agit d'indicateurs qui permettent de représenter le plus adéquatement les coûts liés aux nouveaux investissements* ».

Le tableau 9 présente les valeurs de cet indicateur, soit le **Coût total/valeur totale des actifs**.

La référence (ii) présente les résultats des indicateurs de coûts de PA Consulting. On peut constater que les deux composantes du coût total sont précisées, soit les *Dépenses O&M* et les *Dépenses en investissements*.

Le tableau A1-2 de la référence (iii) présente les données de base pour les ratios de coûts.

**Demandes :**

- 1.1 Veuillez fournir un nouveau tableau 9 en ajoutant les valeurs de l'indicateur pour chacune des composantes du coût total, pour les lignes et pour les postes
- 1.2 Veuillez fournir un nouveau tableau A1-2 en ajoutant la valeur des **Dépenses en investissements** et les **Dépenses O&M**, pour les lignes et pour les postes.
- 1.3 Veuillez confirmer que la **Valeur totale des actifs** utilisée pour obtenir les valeurs du tableau 9 correspond respectivement à la **Valeur totale des actifs lignes** et à la **Valeur totale des actifs postes**, apparaissant au tableau A1-2 de la référence (iii).

- 2. Références :** (i) HQT-3 document 3, pages 16 à 18  
 (ii) HQT-3, document 3, pages 22 et 23  
 (iii) HQT-2, document 2, page 34

**Préambule :**

Le tableau ci-dessous reprend les valeurs mentionnées aux références.

SAIDI-PA :référence (i)	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ligne		21,87	14,21	11,99	12,2	10,5	
poste		33,31	19,26	15,56	14,19	22,5	
SAIDI-COPE : référence (ii)							
T-SAIDI	25,6	43,5	64,6	42,5	47,9	110,1	
SAIDI : référence (iii)	40	56	74	79	66	226	67

SAIFI-PA : référence (i)							
ligne		0,28	0,2	0,23	0,11	0,16	
poste		0,63	0,406	0,437	0,44	0,571	
SAIFI-COPE :référence (ii)							
T-SAIFI SI	0,64	0,63	0,61	0,67	0,65	0,69	
T-SAIFI MI	0,3	0,39	0,47	0,47	0,28	0,37	
SAIFI : référence (iii)	0,72	0,75	0,78	0,85	0,85	0,92	0,68

On peut constater que les valeurs apparaissant à la référence (iii) sont différentes de celles de la référence (i) et de la référence (ii).

Les références (i) et (ii) précisent comment ont été obtenues les valeurs de l'indice **SAIDI** et **SAIFI**.

**Demandes :**

- 2.1** Veuillez indiquer comment ont été obtenues les valeurs de la référence (iii). .
- 2.2** Veuillez notamment préciser les différences par rapport aux valeurs de PA Consulting et de COPE.

**3. Référence :** HQT-3, document 3, page 16

**Préambule :**

*« Les indicateurs de fiabilité suivants de PA Consulting ont été retenus afin d'évaluer l'indice de continuité du service : le System Average Interruption Duration Index (« SAIDI ») et le System Average Interruption Frequency Index (« SAIFI »).*

*Le SAIDI a trait à la durée des interruptions de service. Cet indice est obtenu en divisant le nombre de minutes d'interruption de clients du Distributeur par le nombre total de clients desservis ou raccordés et ne tient compte que des interruptions dont la durée est supérieure à cinq minutes.*

*Le SAIFI a trait à la fréquence des interruptions de service. Cet indice est obtenu en divisant le nombre d'interruptions de clients du Distributeur par le nombre total de clients desservis ou raccordés et ne tient compte que des interruptions dont la durée est supérieure à cinq minutes »*

**Demandes :**

- 3.1** Veuillez fournir le nombre total de clients desservis ou raccordés qui a été utilisé pour le calcul des indices **SAIDI** et **SAIFI**.
- 3.2** Pour l'indice **SAIDI**, veuillez préciser si le nombre de minutes d'interruptions comprend les interruptions planifiées et non planifiées.
  - 3.2.1.** Si oui, veuillez fournir le nombre de minutes d'interruptions planifiées et le nombre de minutes d'interruptions non planifiées.
- 3.3** Pour l'indice **SAIFI**, veuillez préciser si la fréquence des interruptions comprend les interruptions planifiées.
  - 3.3.1.** Si oui, veuillez fournir le nombre d'interruptions planifiées et le nombre d'interruptions non planifiées.

**4. Référence :** HQT-3, document 3, page 18

**Préambule :**

*« La densité géographique des clients alimentés en électricité est l'élément principal permettant d'expliquer l'écart des indices du Transporteur par rapport à la moyenne des répondants. Le Transporteur dessert environ dix clients au mille carré, comparativement à plus de 330 clients au mille carré dans le cas des entreprises les plus performantes.*

*Il est à noter qu'avec une densité géographique de la clientèle similaire à celle des entreprises les plus performantes, le Transporteur afficherait des résultats qui le classeraient parmi les meilleurs. »*

**Demandes :**

**4.1** Veuillez fournir les indices **SAIDI** et **SAIFI** suivants :

- pour une région urbanisée comme Montréal ;
- pour une région moins densément peuplée comme les principales villes du Québec ;
- pour les autres régions.

**4.2** Si cette information n'est pas disponible, veuillez préciser sur quoi est basée l'affirmation suivante : *« Il est à noter qu'avec une densité géographique de la clientèle similaire à celle des entreprises les plus performantes, le Transporteur afficherait des résultats qui le classeraient parmi les meilleurs. »*

**5. Référence :** (i) HQT-3, document 3, page 21

(ii) R-3669-2008 HQT-13, document 1, page 33

**Préambule :**

- (i) *« Le calcul des indicateurs de fiabilité en transport de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) est basé sur les points de livraison et sur les interruptions non programmées.*

*Le T-SAIDI a trait à la durée des interruptions de service. Cet indice est obtenu en divisant la durée totale d'interruption non programmée sur le réseau du Transporteur par le nombre total de points de livraison.*

*Le T-SAIFI a trait à la fréquence des interruptions de service. Cet indice est obtenu en divisant le nombre total d'interruptions non programmées par le nombre total de points de livraison. Le T-SAIFI-SI (interruption soutenue) tient compte de la fréquence de tous les évènements de plus d'une minute tandis que le T-SAIFI-MI (interruption momentanée) tient compte des évènements de moins d'une minute. »*

La référence (ii) précise que pour l'année 2007, il y avait 822 points de livraison vers le Distributeur.

**Demandes :**

**5.1** Veuillez fournir le nombre de points de livraison pour chacune des années des figures de la page 22 de la référence (i).

**5.2** Veuillez préciser si le calcul de l'indice T-SAIDI prend en considération l'importance des points de livraison, soit la quantité d'électricité livrée à ce point.

- 6. Référence :**
- (i) R-3669-2008 HQT-12, document 2, page 6
  - (ii) R-3706-2009 HQT-12, document 2, page 6
  - (iii) R-3738-2010 HQT-12, document 2, page 6
  - (iv) R-3777-2011 HQT-12, document 2, page 6
  - (v) HQT-3, document 3, pages 7 et 12
  - (vi) HQT- 3, document 2, page 35

**Préambule :**

Selon les références (i) à (iv), le taux appliqué aux investissements pour les frais d'entretien et d'exploitation est respectivement :

- 1,3% pour l'année 2009
- 1,24% pour l'année 2010
- 1,32% pour l'année 2011
- 1,31% pour l'année 2012

On peut donc constater que le taux appliqué est d'environ 1,3%.

La référence (v) présente en pourcentage les dépenses en exploitation et maintenance par la valeur de l'actif pour les lignes et pour les postes. Le tableau suivant reprend les valeurs

Année	Postes	Lignes
2005	3,67%	1,02%
2006	3,63%	1,02%
2007	3,51%	0,91%
2008	3,57%	0,73%
2009	2,98%	0,90%

À la référence (vi) on retrouve un historique de la **Valeur totale des actifs lignes** et **Valeur totale des actifs postes** ainsi que les **Charges nettes d'exploitation** et les **Coûts directs d'exploitation de maintenance et d'administration**.

#### **Demandes :**

- 6.1** Veuillez présenter, séparément pour les équipements de lignes et pour les équipements de postes, les **Charges nettes d'exploitation** et les **Coûts directs d'exploitation, de maintenance et d'administration** de la référence (vi).
- 6.2** Veuillez fournir les valeurs de dépenses en exploitation et maintenance ainsi que les valeurs de l'actif qui ont permis d'obtenir les pourcentages de la référence (v) pour les postes.
- 6.3** Si les valeurs fournies sont différentes de celles fournies à la demande 6.1, veuillez expliquer les différences.
- 6.4** Veuillez fournir les valeurs de dépenses en exploitation et maintenance ainsi que les valeurs de l'actif qui ont permis d'obtenir les pourcentages de la référence (v) pour les lignes.
- 6.5** Si les valeurs fournies sont différentes de celles fournies à la demande 6.1, veuillez expliquer les différences.
- 6.6** Veuillez justifier l'utilisation d'un taux annuel de 1,3% pour les frais d'entretien et d'exploitation pour le calcul de la contribution maximale du transporteur pour les ajouts au réseau de transport.

- 7. Référence :**
- (i) R -3778-2011, HQT-1, document 1, pages 54 et 55
  - (ii) HQT-9, document 1, page 26

**Préambule :**

La référence (i) présente les tableaux 26, 27 et 28 montrant l'impact tarifaire selon les regroupements suivants :

- Impact tarifaire des investissements ne générant pas de revenus additionnels (tableau 26) ;
- Impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels (tableau 27) ;
- Impact tarifaire de l'ensemble des investissements (tableau 28).

La référence (ii) présente un tableau **Impact tarifaire des investissements projetés à l'horizon 2021**.

On peut constater que les valeurs du tableau de la référence (ii) sont les mêmes que celles du tableau 28 de la référence (i).

On peut calculer que la colonne **Total** du tableau 28 est la somme de la colonne **Total (Nouvelles mise en service)** des tableaux 26 et 27 et de la colonne **Total (Mises en service antérieures)** du tableau 26.

**Demandes :**

- 7.1** Veuillez donner la signification de la colonne **Total (Mises en service antérieures)** du tableau 27.
- 7.2** Veuillez préciser si les valeurs de cette colonne comprennent plusieurs composantes (coût du capital, charges d'exploitation, etc ...).
- 7.3** Si ces valeurs comprennent plusieurs composantes, veuillez les identifier et les quantifier.

**8. Référence :** (i) R-3778-2011, HQT-1, document 1, pages 54

**Préambule :**

Le tableau 27 de la référence (i) présente les **Besoins de transport de la charge locale** et les **Besoins de transport de point à point**.

Le RNCREQ comprend que ce tableau montre l'impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels de la charge locale et des clients de point à point du Transporteur.

**Demandes :**

- 8.1** Veuillez confirmer la compréhension du RNCREQ.
- 8.2** Veuillez fournir un tableau présentant l'impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels de la charge locale seulement.
- 8.3** Veuillez fournir un tableau présentant l'impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels des clients de point à point seulement.